



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_04_28

Date de convocation du conseil : **31 mars 2023**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUARD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : **23**

Nombre de votants : **25**

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette

Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Objet : **Budget Assainissement Admission en non valeur**

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

Le Trésorier propose d'admettre en non-valeur des créances d'un montant total de 6 632,36 € correspondant à des factures d'assainissement, de 2014 à 2020, non réglées par des administrés et pour lesquelles il n'a pas pu procéder au recouvrement malgré relances et poursuites (numéro de liste : 5401030112).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'admettre en non valeur ces créances pour un montant total de 6 632,36 € (numéro de liste : 5401030112).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/04/2023



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN